

L'Association Liberté Couleurs remporte le prix Atout Soleil 2018 pour son projet « Tu fais quoi ce soir ? »

- Objectif : sensibiliser les jeunes autour de la prise de risque liée à la consommation de produits psychoactifs en soirées –

Paris – le 16 novembre 2018 - **Liberté Couleurs**, association qui intervient quotidiennement pour prévenir les conduites à risques chez les jeunes, remporte le prix Atout Soleil 2018 pour son projet « Tu fais quoi ce soir ». Ne pas diaboliser, ne pas banaliser, mais analyser, telle est l'approche du projet « Tu fais quoi ce soir » développé par l'association, à partir de scénarios et de jeux de rôle.



Une association engagée

On ne peut le nier : l'adolescence est souvent une période de vie difficile, à la fois pour les adolescents eux-mêmes et pour leur famille. Beaucoup d'associations l'ont compris et se mobilisent pour prévenir les risques encourus, ou pour accompagner ceux qui se retrouvent dans des situations sensibles.

C'est le cas de Liberté Couleurs, association d'éducation santé, fondée en 1999 et dédiée aux jeunes (de 8 ans à 30 ans). L'association mène des projets santé sur le long terme en incitant les jeunes à prendre leur santé en main et devenir des adolescents responsables. Chaque jour, 10 permanents salariés mettent en place des actions sur les 4 départements Bretons autour de plusieurs thématiques : vivre ensemble, sexualité, discrimination, addiction, usage du numérique...

Un projet innovant au service des jeunes

Afin de développer et renforcer son engagement auprès des jeunes, Liberté Couleurs a mis en place un projet innovant, « Tu fais quoi ce soir ». Ce projet consiste, dans les structures telles que les établissements scolaires, FJT, mission locale etc., à sensibiliser les jeunes autour de la prise de risque liée à la consommation de produits psychoactifs en soirées .

Ce projet s'appuie sur un outil pédagogique novateur, tel un simulateur de soirée (200 scénarios possibles). Ainsi les participants (de 16 à 25 ans), découvrent une soirée d'anniversaire « fictive » durant laquelle chacun devra faire des choix qui vont impacter le déroulement de la soirée. Après une phase de jeu, les joueurs découvrent que la soirée n'a pas été la même pour chacun. Cet atelier se poursuit donc par un débat, permettant aux participants de prendre du recul sur le déroulé de leur soirée et ainsi trouver ensemble des solutions aux limites ou dangers identifiés.

Durant l'année scolaire 2017-2018, Liberté Couleurs a réussi à mettre en place 8 projets à travers la Bretagne, durant 10 semaines. Au total, 2 855 jeunes Bretons répartis en 103 groupes, ont pu bénéficier de l'accompagnement et du soutien des équipes de Liberté Couleurs.

Pour l'originalité de son projet, l'association a été retenue par GPMA pour le prix Atout Soleil 2018, et a été sélectionné parmi les 3 associations susceptibles de remporter le grand prix Génération Responsable.

Le prix Atout Soleil

Atout Soleil, opération de mécénat développée par GPMA, avec le soutien de GENERALI, distingue chaque année depuis maintenant 12 ans une quinzaine d'associations dont l'action quotidienne combine motivation, ingéniosité, et efficacité au service d'un thème donné. Cette année, le thème est centré sur l'adolescence. **15 associations ont été sélectionnées, et recevront leur prix lors d'une grande soirée le 4 décembre 2018 à Paris.** Par la mise en valeur des associations primées ce prix est une vraie reconnaissance de celles-ci. Et par son soutien financier (le budget global pour les 15 associations est de 200 000 euros) le prix Atout Soleil est également un apport bienvenu pour la réalisation et le développement des meilleurs projets.

Chaque année par ailleurs, une des 15 associations primées remporte le **Grand Prix Génération Responsable, remis par Generali**, et qui consiste en l'accompagnement par un conseil en stratégie pendant un an.

A propos de GPMA :

GPMA, Groupement Prévoyance Maladie Accident, créé en 1977 est une association Loi 1901, ayant pour objet de souscrire des contrats collectifs de type groupe ouvert en prévoyance ou en santé et de contribuer à des actions de prévention dans le domaine de la santé.

Fort de plus de 350 000 adhérents, GPMA repose sur des valeurs d'entraide et de solidarité en faveur de ses adhérents (GPMA dispose d'un fonds d'entraide destiné à ses adhérents en situation de précarité) et en faveur d'associations agissant au plus près de populations fragilisées dans le domaine de la santé en écho à sa signature Autrement Solidaire. L'opération Atout Soleil, initiée en 2007, en est l'une des manifestations les plus emblématiques. www.gpma-asso.fr

A propos de GENERALI France :

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 12,3 milliards d'euros en 2014. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 7 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

Plus de renseignements sur www.generali.fr et www.generation-responsable.com

A propos du Groupe GENERALI :

Le groupe Generali est l'un des principaux assureurs au monde. Son chiffre d'affaires en 2014 s'élève à 70 milliards d'euros. Avec 78 000 collaborateurs à travers le monde au service de 65 millions de clients dans plus de 60 pays, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe occidentale et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie.

Plus d'informations sur www.generali.com

Contacts Presse - Agence Clair de Terre

Dominique Mercier : dominiquemercier@clairdeterre.com - 06 07 27 00 32

Elyse Scheidt : elyse@clairdeterre.com - 06 18 10 55 61

